

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

L'an deux mille dix NEUF, le seize mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation : 06 MAI 2019

Etaient présents :

DAPOT Patrick	THEILLARD Jacqueline
PERAULT Françoise	BOUNIOU Daniel
GILABERT Aude	LATHAM David
PIZZIGHINI Olivier	DANIEL Jean-Yves
NUFFER Nadia	FALCOU Léone
VALLIER Rémi	

Procurations pour :

Etaient absents : MARTY Patrice, ABARCA Christelle,

1° Examen et approbation du Procès-Verbal de la séance du 10/04/2019 :

Procès verbal adopté à l'unanimité.

2° Désignation du secrétaire de séance : Madame PERAULT Françoise

3° Préparation du scrutin à venir (élections européennes 26 juin 2019): Monsieur le Maire

Les membres du Conseil municipal se répartissent les horaires de présence et les rôles. Les élections commenceront à 8h00 et seront clôturées à 18h00. La LFI (La France Insoumise) a désigné un scrutateur, Monsieur BREUILLON.

4° Synthèse entretien avec Madame BORDERIE (Chambre de Commerce) : projet de transfert de commerces : Monsieur le Maire, Madame PERAULT Françoise (Finances)

Madame BORDERIE nous a rendu visite le 9 mai suite à la démarche de deux de nos commerçants : le Bureau de Tabac et l'Épicerie souhaitent s'agrandir, si possible tripler leur surface commerciale. A cet effet ils sont à la recherche d'un nouvel emplacement qui pourrait se situer sur le terrain communal où est implanté le hangar municipal (entrée du village côté Boulodrome). Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet privé et que c'est donc la Chambre de Commerce qui est « leader » pour accompagner ce type de transfert. Madame BORDERIE soutiendra les deux candidats dans leurs démarches pour obtenir des aides. A noter que les bureaux de tabacs bénéficient pendant 3 ans de possibles subventions pour la transformation de leur activité, sur présentation d'un Plan de Transformation, jusqu'à 30% de l'investissement. Elle rappelle que c'est aux parties privées de porter le projet. Monsieur le Maire lui a fait visiter le site à proximité du hangar municipal ainsi que la Place du Languedoc, qui aurait, si possible, l'avantage de garder les commerces en « cœur de village ».

5° Travaux en cours: Monsieur BOUNIOU Daniel

- a) Eclairage route : la 3^{ème} tranche commence la semaine prochaine. Pour les autres travaux se reporter à l'annexe « Travaux_CM du 16 mai 2019 ».

6° Associations: Madame NUFFER Nadia

- a) Assemblée générale de toutes les associations à provoquer pour présenter le Règlement qui régira la location aux habitants de notre Commune (uniquement nos administrés), fixer le nouveau loyer et la caution. La procédure d'état des lieux sera assurée par Madame RICARD Hélène.

- b) Futures manifestations :

- Samedi 18/05/2019, sauf pluie, ramassage dans le cadre de l'opération « THEZAN propre » de 8h00 à 12h00.
- FLORALIES 2019 : 11^{ème} édition le 30/05/2019 de 9h00 à 17h00, suivie d'un dîner au Foyer municipal à 19h00 : 13€ le repas et 7€ enfants jusqu'à 12 ans

6° Questions diverses :

- a) Monsieur le Maire a reçu la visite de Monsieur Jean-Charles FERRAS, Inspecteur des Impôts à la Trésorerie de DURBAN pour faire un point sur la situation de notre commune et ses perspectives. Monsieur FERRAS se félicite de la bonne santé financière de notre commune et de sa bonne gestion. A la question : transfert de l'école dans l'ancien bâtiment des la Communauté des Communes ? Monsieur le Maire a répondu non (création d'une classe de 120m² d'un coût de : 25 000.00 €, d'une part, projet d'achat des terrains d'une contenance de 700m², jouxtant l'école pour un éventuel agrandissement d'autre part). En conclusion, le coût de transformation du bâtiment ex CDC en école serait trop élevé pour les finances de la commune. Par ailleurs, une proposition écrite à Madame HERIN, Député de la 1^{ère} circonscription a été faite pour que le bâtiment sus visé serve de Maison des Services dans le Canton de FABREZAN (voir discours du Président de la république du 25 avril 2019 indiquant que chaque canton aura sa maison des services). Suite à ce courrier, Madame HERIN viendra en visite sur la commune le 07 Juin 2019.
- b) Madame GILABERT Aude confirme que le FNIR a donné sa réponse définitive pour l'informatique à l'école en accordant une subvention qui financera 50% des 4 490€ d'équipement (PC, 4 tablettes, wifi, etc).
- c) Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la société HECTARE, lotisseur, signe le 20 mai prochain les premières ventes de terrains du lotissement. 4 lots ont reçu le document d'arpentage et un 5^{ème} lot est en cours de négociation.